



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE  
DE LA  
PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU  
COMITÉ INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 1984



## POUR UN LANGAGE COMMUN

---

DISCOURS DE  
M. RAYMOND GAFNER

---

**E**n ma qualité de Président du Comité Olympique Suisse, il me revient pour la seconde fois, ce qui est rare, le privilège de saluer les membres du CIO réunis en session à Lausanne, ainsi que tous les invités et les représentants des mass media. Mon salut va plus particulièrement à :

Messieurs les magistrats ! Votre présence parmi nous met en évidence la qualité des liens qui

vous unissent au Mouvement olympique, dont le siège se trouve depuis près de 70 ans dans notre pays et dans notre ville. Ces liens se sont encore renforcés dès le moment où le Conseil fédéral a bien voulu reconnaître un statut spécial au CIO et où la Ville de Lausanne s'est associée au CIO pour réaliser l'agrandissement du siège de l'Olympisme à Vidy, de même que la création d'un Musée et d'un Centre d'études olympiques dans la région d'Ouchy. Ainsi, au cours de cette Olympiade, l'Olympisme sous toutes ses formes se trouvera-t-il solidement ancré sur le sol helvétique.

Mes chers collègues ! Le Comité Olympique Suisse a été fort touché par le fait que, lorsqu'il s'est agi pour vous, il y a quatre mois à Los Angeles, de

désigner le lieu où tenir votre troisième session de l'année – événement unique dans les annales du CIO –, votre choix se soit porté spontanément et sans discussion sur Lausanne, comme si le CIO avait eu pour réflexe de venir trouver « chez lui » le climat de calme et de sérénité qui était nécessaire à ses débats.

En vous accueillant ici même lors de la cérémonie d'ouverture de la 76<sup>e</sup> Session du CIO, en mai 1975, je m'étais délibérément concentré sur un seul sujet qui, à l'époque, revêtait une acuité particulière : l'examen des relations entre le CIO et les CNO.

Dans quelle mesure la situation décrite en 1975 a-t-elle évolué depuis lors ? C'est le thème que je vais traiter brièvement avec vous.

### DES CONTACTS MULTIPLIÉS

La comparaison que l'on peut établir entre 1975 et 1984 est révélatrice des efforts accomplis et des progrès réalisés au cours de cette période. Combien de problèmes soulevés en 1975 ont été résolus ou sont en voie de l'être ! L'Association des Comités Nationaux Olympiques et les Associations continentales des Comités Nationaux Olympiques ont été reconnues officiellement par le CIO. Le Président Samaranch, comme son prédécesseur Lord Killanin, ont multiplié les contacts avec les CNO auxquels ils sont allés rendre visite. Cela a été pour eux l'occasion de rencontrer au plus haut niveau les autorités gouvernementales de chaque pays et de leur présenter le vrai visage de l'Olympisme, mouvement éducatif forgeant les corps et les caractères à travers la pratique du sport conçus dans l'esprit défini par Pierre de Coubertin. Par la même occasion, l'efficacité et l'autonomie de chaque CNO ont été renforcées dans toute la mesure du possible et ses besoins analysés. La Solidarité olympique, née d'initiatives privées, en était encore à ses balbutiements en 1975. Elle est maintenant l'un des piliers du Mouvement olympique.

Grâce aux fonds rendus disponibles par les droits de télévision perçus lors des Jeux Olympiques, le CIO a pu enfin avoir les moyens de sa politique. Ces moyens lui avaient fait jusqu'ici cruellement défaut, rendant trop longtemps dérisoires ses efforts pour que l'Olympisme devienne une réalité quotidienne et bienfaisante, au-delà de la célébration éclatante mais éphémère des Jeux Olympiques.



C'est lors du Congrès olympique de Baden-Baden, en 1981, qu'a eu lieu le tournant décisif. C'est là que la collaboration entre le CIO et les CNO est devenue dans la réalité l'un des éléments moteurs du Mouvement olympique.

Certes, à Baden-Baden, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques ont revendiqué avec raison le droit d'être considérés et traités comme des membres adultes et responsables de la famille olympique. Mais, en même temps, l'écrasante majorité d'entre eux ont reconnu le rôle de chef de famille qui incombait au CIO. La collaboration, aussi cordiale et permanente qu'elle soit, ne doit en effet pas nous faire perdre de vue les principes fondamentaux qui demeurent à la base de la structure du Mouvement olympique.

En 1975 déjà, je vous disais à ce propos, et ce sera ma seule citation :

« Loin d'être anachronique, la structure du CIO : système de la cooptation, nombre limité de membres représentant chacun le CIO dans leur pays et non l'inverse, cette structure est encore sans doute l'une des conditions de la survie du Mouvement olympique, car elle lui assure une indépendance qui, même relative et contestée, n'en demeure pas moins son caractère le plus original et le plus précieux.

« Dans la trilogie olympique: Comité International Olympique, Fédérations Internationales et Comités Nationaux Olympiques, les deux derniers partenaires sont, par nature, de caractère égocentri-



que. Un Comité National Olympique qui ne songerait pas d'abord aux besoins des sportifs de son pays trahirait sa mission. Une Fédération Internationale qui ne se préoccuperait pas d'abord de défendre les intérêts du sport qu'elle dirige ne serait pas fidèle à sa raison d'être. Les intérêts particuliers que les uns et les autres représentent sont parfaitement légitimes. Mais, additionnés, ils ne correspondent pas à l'intérêt général de l'Olympisme, dont seul le CIO est, par nature, le gardien et le dépositaire.

« C'est pourquoi ses membres doivent, sans rien renier de leurs origines ni de leurs convictions, se consacrer d'abord à l'Olympisme envisagé dans sa totalité, car ils sont les seuls à pouvoir, ou mieux, à devoir le faire. »

Là est le secret de notre succès. C'est pourquoi, mon affirmation de 1975. Je puis la reprendre intégralement au moment où s'ouvre la 89<sup>e</sup> Session du CIO.

### **UN ENGAGEMENT SÉRIEX**

Cette session, le Comité Olympique Suisse s'en félicite, a été préparée par le CIO en liaison étroite avec les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques. Je songe notamment à la séance qu'a tenu il y a quelques semaines à Mexico City la commission pour le Mouvement olympique, dont la création a été sans doute l'un des fleurons du Congrès de Baden-Baden.

Mais le trait marquant, l'originalité principale de notre session est le sérieux et l'intensité avec lesquels les membres du CIO se sont engagés directement dans sa phase de préparation.

J'ai éprouvé, mes chers collègues, le plus vif intérêt à étudier les suggestions que vous avez fait parvenir à notre Président pour répondre à son appel. Je me suis efforcé de comparer vos opinions avec les miennes, sachant que nous sommes tous ici pour tenter de dépasser nos points de vues personnels et de parvenir à trouver un langage commun.

Les divergences, je le sais, sont profondes entre nous, non pas tellement sur le plan des principes que sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer et raffermir l'avenir du Mouvement et des Jeux Olympiques. Quoi de plus naturel et même de plus encourageant ! Nous démontrons ainsi la diversité de nos origines, la vivacité de nos réactions et la franchise de notre expression.

Peut-être sera-t-il difficile d'harmoniser en deux seules journées nos partitions parfois dissonnantes. Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est notre volonté de parvenir rapidement à un consensus efficace et de maintenir fermement entre nos mains les rênes du Mouvement olympique.

Au cours de mes quinze années d'appartenance au CIO, c'est la première fois que je constate d'une manière aussi claire et aussi convaincante notre souci d'engager parmi nous un véritable dialogue, basé sur les réflexions que nous nous sommes au préalable communiquées.

Ce souci de respect mutuel, maintenu en dépit de toutes les circonstances, me paraît capital, car le respect mutuel est la clé de voûte de l'art de vivre enseigné par Pierre de Coubertin. Aussi longtemps que le CIO apparaîtra à la face du monde dans son rôle respecté et incontesté de chef de la famille olympique, l'avenir de l'Olympisme sera assuré, malgré les flots agités sur lesquels nous aurons encore à naviguer. Ce respect ne viendra pas de soi. Nous devons le mériter chaque jour. Beau programme pour nous, n'est-il pas vrai, au seuil de la XXIV<sup>e</sup> Olympiade !

Les vœux chaleureux de succès que j'exprime aujourd'hui au nom du Comité Olympique Suisse s'adressent donc à la fois au Mouvement olympique, bâtisseur d'un monde meilleur, et à chacun d'entre vous, mes chers collègues, dans les efforts constants que vous déployez au service de la cause qui nous tient tant à cœur.